

COLLÈGE ANTOINE GUICHARD



REUNION PARENTS PROFESSEURS 3^{ème}

mardi 24 septembre 2019 à 17 h 45



- Accueil en salle polyvalente (informations générales)
- Réunion avec les équipes pédagogiques
- 3^{ème} 1 : salle 103 Professeure principale : Mme PEYRE
- 3^{ème} 2 : salle 107 Professeur principal : M CREUZET
- 3^{ème} 3 : salle 108 Professeure principale : Mme LAURENT
- 3^{ème} 4 : salle 212 Professeure principale : Mme BROGERE
- 3^{ème} 5 : salle 105 Professeure principale : Mme GERIN
- 3^{ème} 6 : salle 104 Professeure principale : Mme FRAUDEAU

Dernière année au collège Antoine Guichard



Quelques caractéristiques

- 746 élèves inscrits à la rentrée / 27 divisions
- L'inclusion des élèves :
- Une classe ULIS, un partenariat avec le DAI du Geyser, un partenariat avec l'IEM de Veauchois.
- Les projets et partenariats :
- Une section sportive ULTIMATE, des partenariats avec le basket et le football veauchois.
- La démarche de développement durable
- Un usage raisonné du numérique Appel à projet Byod pour le niveau troisièmeetc

Dernière année au collège Antoine Guichard



- Un outil de travail très agréable
- Un lieu pour « vivre ensemble »
- Des règles à connaître et à respecter :
 - Le respect entre pairs et envers tous les adultes
 - Le respect des lieux et du matériel
 - Le respect des règles de sécurité
- L'obligation d'avoir constamment son carnet de correspondance
- L'application de la loi du 03 août concernant l'interdiction du téléphone portable.

EFFECTIF – STRUCTURE



Effectif : 746 élèves

6ème : 191 (7 divisions) E/D : 27,30

5ème : 203 (7 divisions) E/D: 29

4ème : 190 (7 divisions) E/D : 27,14

3ème : 162 (6 divisions) E/D: 27

27 divisions E/D moyen : 27,60

Dernière année au collège Antoine Guichard



- Une année avec deux enjeux majeurs :
 - ❑ Le Diplôme National du Brevet
 - ❑ Une épreuve orale 100 points
 - ❑ 4 épreuves écrites 300 points
 - ❑ Contrôle continu 400 points

- ❑ L'Orientation Post 3^{ème}
(stage en décembre / forum voie pro 30 janvier / entretiens concertés pour l'orientation / mini stages/ soirée de l'orientation le JEUDI 12 MARS)

RESULTATS DNB 2019



Candidats : 152 (146 présents, 4 inscrits en septembre, 2 absents)

Admis : 136 soit 93,20% (Fra : 86,5 %, Acad : 85,8 %, Loire : 86,3 %)

Mention AB : 31

Mention B : 35

Mention TB : 38

Total mentions : 71,2 % des présents. (Acad : 65,8%, Loire : 67,5%)

AFFECTATION POST 3^{ème} 2019



Seconde GT : 67,08 % (106 élèves)

Voie Pro : 29,11 % (46 élèves)

Bac pro : 82,61 % de la voie pro (38 élèves)

Cap : 17,39 % de la voie pro (8 élèves)

Redoublements / maintien : 2,54% (4 élèves)

Autre : 1,27 % (2 élèves) situation non résolue

La pause méridienne... le service de restauration scolaire

- Le service de restauration géré par l'Intendance, est:
 - ouvert aux parents de 07h45 à 11h15 et de 12h00 à 16h00 . Possibilité de contact par courriel : secretariat.intendance.0422293p@ac-lyon.fr
 - ouvert aux élèves : 07h45 – 08h00, et aux récréations 09h55- 10h10, 13h-14h et de 15h50 – 16h05

Pour: achat et rechargement de cartes, paiement du forfait, paiements divers et renseignements (bourses...)

- Tarif: carte: 3,65€, 3,85 € / ticket, forfait 4 J: de Septembre à Noël: 176,40 €
- Il est possible de modifier le régime de l'élève (ticket ou forfait 4J) jusqu'au 16 septembre et à chaque changement de trimestre 15 jours avant la date échue. Pas de changement en cours de trimestre.
- Le restaurant scolaire est composé de 4 personnels spécialisés, renforcés le matin et pendant son ouverture les Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 11h45 – 13h45
- 1 seul service d'une amplitude de deux heures, les repas sont composés de produits locaux et bio à plus de 70 %. Des repas à thème sont régulièrement proposés aux élèves. L'éveil au goût ainsi que la lutte contre le gaspillage alimentaire sont des axes prioritaires des équipes qui associent très souvent les élèves lors d'ateliers ou d'actions diverses (pesée des déchets , etc..)

La vie scolaire (fonctionnement, missions...)



- L'équipe d'assistants d'éducation (6 temps pleins = 9 assistants d'éducation) et Mme la CPE encadrent les élèves quand ils ne sont pas en cours.
- Cette équipe assure la sécurité des élèves pendant les temps informels : accueil, récréation, pause méridienne, permanences....
- La grande majorité des élèves arrive et repart en car (7h45 – 17 h 15)
- La sécurité est assurée par: des surveillants, la CPE, les personnels de direction, la police municipale.
- Les heures de permanence : doivent permettre aux élèves de planifier leur travail et de développer leur autonomie. Ils ont la possibilité de se rendre au CDI, en étude îlots ou silencieuse, au foyer, parfois en salle informatique.
- Les entrées et les sorties : régime surveillé (8 h - 17 h sauf vendredi 8h 16 h, mercredi 8 h - 12 h ou régime libre : uniquement si vous avez la possibilité de récupérer votre enfant. Les élèves sont toujours accueillis et l'appel est effectué.)

Divers



- « hygiène de vie » : Ils se lèvent tôt, il faut veiller à leur sommeil (même à 14 ans!). Attention aux écrans! Ils doivent prendre un solide petit déjeuner pour tenir jusqu'à midi.
- « Devoirs faits » : Le dispositif sera mis en place avant les vacances de Toussaint au plus tard, il permettra aux élèves volontaires d'être aidés par un professionnel pour leur travail personnel.
- « PSC1 / GQS » : 10 heures de formation diplômante. Ou 2 heures pour les gestes qui sauvent.(courrier déjà distribué)
- ASSR 2 : en période 4 (mars avril)
- « Brevet d'initiation aéronautique » : en partenariat avec les « Ailes Foréziennes ». Formation tous les mardis ou jeudis de 12 h 30 à 14 h. 1 ou 2 vols. Coût : 150 euros (à la charge des familles) cours dispensés gratuitement.
se renseigner auprès de M Cazals
- « l'engagement dans la vie du collège » : UNSS, Clubs, Chorale, CVC....

Besoin d'aide(s) et dispositifs



PPRE : Programme personnalisé de réussite éducative répond à un traitement de difficultés ciblées sur une courte période. Contrat entre l'équipe pédagogique, l'élève et la famille.

PAP: Projet d'Accompagnement Personnalisé à mettre en place pour répondre le plus souvent à des troubles (dys...) qui nécessitent des aménagements pédagogiques.

= demande d'aménagements pour le DNB

PPS: Projet Personnalisé de Scolarisation concerne les élèves qui ont une notification de handicap délivrée par la MDPH. Ils ont le plus souvent une aide humaine : auxiliaire de vie scolaire ou du matériel (ordinateur par exemple...)

= demande d'aménagements pour le DNB

PAI : Projet d'accueil individualisé concerne les élèves qui ont un traitement médical suivi et pour lesquels un protocole est mis en place pour l'administration du traitement.

Les parents d'élèves et le collège (Savoir où s'informer...)

- Le carnet de correspondance
- Les réunions parents professeurs
- Le bilan trimestriel
- Les télé services : bourses, livret scolaire unique.
- Le cyber collège

Absences, retards....

Suivi des évaluations (Sacoche) : évaluation par compétences uniquement

Suivi global : infos régulières sur cyber collège et lettre d'informations par la messagerie cyber collège. (bi mensuelle)

Les Parents d'élèves dans les instances.



- Les fédérations de parents d'élèves
- Les conseils de classe
- Présence de parents au CESC et au CVC
- La commission permanente
- Le conseil d'administration
- La commission éducative et le conseil de discipline
- Un espace pour les parents
- Un rendez-vous avec les fédérations de parents avant chaque CA.
- Élections le vendredi 11 octobre 2019

Rappel des salles....



- Merci de votre attention....bonne suite de réunion.

Réunion avec les équipes pédagogiques

3ème 1 : salle 103 Professeure principale : Mme PEYRE

3ème 2 : salle 107 Professeur principal : M CREUZET

3ème 3 : salle 108 Professeure principale : Mme LAURENT

3ème 4 : salle 212 Professeure principale : Mme BROGERE

3ème 5 : salle 105 Professeure principale : Mme GERIN

3ème 6 : salle 104 Professeure principale : Mme FRAUDEAU